

ARRETE PORTANT DEPORT

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le

ID : 068-256802406-20251007-DEPORT-AR

Berger
Levaut

Le Président de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux (EPAGE LARGUE)

- Vu l'article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- Vu l'article L 1111-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;
- Vu le décret n°2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique
- Considérant que dans le cadre de l'étude portée par l'EPAGE LARGUE pour l'installation de son siège, la Communauté de Communes Sud Alsace Largue (CCSAL) a proposé de céder un bâtiment, aujourd'hui utilisé par la Maison de la Nature du Sundgau.
- Considérant que j'exerce les fonctions de Président de l'EPAGE Largue et également celles de Président de l'association Maison de la Nature du Sundgau
- Considérant qu'en raison de cette double qualité, je me trouve en situation de conflit d'intérêts au sens de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013,

Arrête :

Article 1er : Je me déporte de l'ensemble des débats, travaux préparatoires et votes relatifs à la proposition de cession de bâtiment de la CCSAL, actuellement utilisé par l'association Maison de la Nature du Sundgau.

Article 2 : M. Joseph BERBETT, Vice-Président de l'EPAGE LARGUE, Maire de BISEL, sera chargé de me suppléer pour l'ensemble des actes et décisions relatifs à cette proposition, et par dérogation aux règles de l'article L 2122-18 du CGCT, je ne pourrai lui adresser aucune instruction.

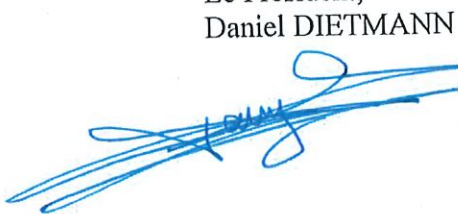
Article 3 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet de l'EPAGE LARGUE, inséré au registre des arrêtés et ampliation sera notifiée :

- à Monsieur Joseph BERBETT, Vice-président de l'EPAGE Largue,
- à Madame la Sous-Préfète d'Altkirch,

Manspach, le 07 octobre 2025

Le Président,
Daniel DIETMANN



Copie par courriel à Madame la Comptable du SCG d'Altkirch